



Narbonne

AU CŒUR DES POSSIBLES

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Direction Narbonne Plage

Narbonne, le 22 août 2025

AVIS DE PUBLICITE PREALABLE A LA DELIVRANCE D'UN TITRE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA VILLE DE NARBONNE POUR L'INSTALLATION ET L'EXPLOITATION D'UNE ACTIVITE DE PECHE TRADITIONNELLE ET DE VENTE ISSUE DE CETTE PECHE

La Ville de Narbonne souhaite renforcer l'activité économique sur le port de plaisance de Narbonne Plage et dynamiser son image de marque auprès des clientèles saisonnières et de la population résidente à l'année.

Aussi, conformément au plan d'implantation joint en annexe, le port dispose, sur le domaine public communal, d'un emplacement à quai et à terre pour l'implantation et l'exploitation d'un stand de vente de produits issus de la pêche traditionnelle.

Afin de satisfaire aux dispositions des articles L.2121.1 et L.2122-1-4 et suivants du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP) et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement des candidats potentiels à l'occupation du domaine public de la Ville de Narbonne pour l'exercice d'activités économiques, celle-ci procède à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public en application des articles ci-dessus cités du CGPPP.

Objet de l'occupation : un stand de 12m² + une occupation à quai de 65m² soit 77 m²

Nature de l'activité proposée : vente de produits issus de la pêche traditionnelle

Durée de l'occupation : 5 ans.

Tous les travaux et aménagements nécessaires à l'installation de l'activité seront à la charge exclusive de l'occupant.

Durée de l'exploitation: le kiosque sera exploité à l'année.

Montant de la redevance : 1 155€. Le candidat est libre de fixer le montant de la redevance en tenant compte du plancher minimal de 1 155 €.

Le dossier de candidature devra comporter :

• Le dossier de présentation de l'activité proposée notamment :

- Plan d'implantation et visuels du kiosque et de l'ensemble du matériel qui sera implanté sur la terrasse ;
- Détail de l'activité commerciale proposée : jours et horaires d'exploitation du kiosque notamment.
- Une photocopie de l'inscription au registre du commerce (datant de moins de 3 mois) ;
- Une copie de l'assurance en responsabilité civile de l'exploitant
- L'expérience professionnelle

Critères de sélection :

Les critères suivants seront pris en compte :

- qualité du projet : présentation générale, intégration dans le site, qualité du matériel : 50%
- Montant de la redevance proposée : 30%
- L'expérience : 20%

La présente publicité préalable est faite sur le site internet de la Ville de Narbonne (<http://www.narbonne.fr>) et restera en ligne jusqu'au 08/09/2025.

Les renseignements complémentaires sont à demander à la Ville de Narbonne auprès de :

Port de Plaisance
Capitainerie
Quai Jean Bouteille
11100 Narbonne-Plage
Tél. 04 68 49 91 43

Les dossiers de candidature devront être adressés au plus tard le 08/09/2025 sous pli à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Toute offre reçue hors délai ou incomplète ou portant sur une activité autre que celle définie ci-dessus sera rejetée.

En l'absence de toute autre proposition concurrente à l'issue du délai imparti, un titre habilitant le pétitionnaire à occuper le domaine public concerné pourra lui être délivré.